

FONCTIONS ET SERVICES DES ZONES HUMIDES



Journée technique d'information et d'échanges
Lundi 2 décembre 2019 à Châteauneuf-sur-Isère (26)

Contexte

Les fonctions des zones humides sont à l'origine des services écosystémiques, dont l'homme peut tirer des bénéfices directs ou indirects. La richesse et la diversité des bénéfices apportés par les milieux humides sont également étroitement liées à la qualité des écosystèmes.

Or, l'importance des services rendus par les zones humides n'est souvent perçue que lorsque ces milieux se dégradent ou disparaissent. Depuis quelques années, plusieurs études tentent d'estimer la valeur aussi bien économique qu'écologique associée aux services rendus par ces écosystèmes. Une meilleure communication auprès des élus et riverains sur les services rendus permet également de mieux sensibiliser à l'importance de ces milieux.

Public

Elus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études.

Inscriptions en ligne jusqu'au 27/11 sur :
<https://forms.gle/gUev39H8T9K1Pg2Q7>



Canal de Terre Nue (73) ©Latitude Drone

Objectifs

- > Définir les fonctions et services des zones humides et présenter l'état des connaissances scientifiques,
- > Évaluer les fonctions des zones humides, notamment à l'aide d'outils tels que la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides,
- > Identifier les fonctionnalités de mesures compensatoires associées à des impacts sur les zones humides
- > Appréhender les fonctions des zones humides sous l'angle des solutions fondées sur la nature,
- > Communiquer autour des fonctions des zones humides.

en partenariat avec :



ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG

PROGRAMME

9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H30 PROJECTION DU FILM **TRAMES VERTES & BLEUES : LA VIE AU CŒUR DES TERRITOIRES** » - **LA MISE EN VALEUR DES TOURBIÈRES DE MONTSELGUES**

Ce film propose d'aller à la rencontre du Maire de Montselgues pour évoquer l'intérêt des zones humides pour son territoire.

9H45 **SYNTHÈSE SCIENTIFIQUE DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES ET APPEL À PROJET "ZONES HUMIDES" DE L'AGENCE DE L'EAU RMC**

L'Agence de l'Eau RMC a réalisé une étude bibliographique sur les fonctions de zones humides. Synthèse des résultats et présentations de l'appel à projet "Zones humides" qui sera lancé au 1er janvier 2020.

> **Martin PIGNON & François CHAMBAUD - Agence de l'Eau RMC**

10H45 **MÉTHODE NATIONALE D'ÉVALUATION DES FONCTIONS DES ZONES HUMIDES**

La première version de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides est parue en 2016. Elle permet d'évaluer dans quelles mesures les pertes fonctionnelles dues à un projet d'aménagement en zone humide sont compensées par les gains fonctionnels induits par des actions écologiques sur un site de compensation. Quel est le contenu de cette méthode ? Comment est-elle mise en œuvre actuellement ? Quelles sont les perspectives ?

> **Guillaume GAYET - Unité Mixte de Service PatriNat AFB - CNRS - MNHN**

11H30 **RETOUR D'EXPÉRIENCES SUR LES FONCTIONNALITÉS DES MESURES COMPENSATOIRES ASSOCIÉES À DES IMPACTS SUR LES ZONES HUMIDES**

Dans le cadre de la doctrine ERC, de nombreuses mesures compensatoires ont été réalisées ces dernières années pour recréer ou réhabiliter des zones humides. Quelles raisons motivent les choix de telles ou telles typologies de mesures ? Quels sont les points de vigilance à observer et les impacts globaux de ces actions sur les zones humides et leurs fonctions ?

> **Joris BIAUNIER - CEREMA**

12H30 DÉJEUNER

14H00 **LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET RÉDUIRE LES RISQUES NATURELS EN FRANCE**

Les solutions fondées sur la nature sont les actions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques. Cela s'accorde bien avec une approche multifonctionnelle des zones humides. Présentation de la démarche et retours d'expériences.

> **Delphine DANANCHER - Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes**

15H00 **ÉTUDE DU FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE DES TOURBIÈRES DE PLAINES JOUX DANS UN CONTEXTE DE PLATEAU KARSTIQUE**

Dans le cadre du Contrat vert et bleu "Arve Porte des Alpes", une étude du fonctionnement hydrogéologique des 8 zones humides du plateau de Plaines Joux (commune d'Onnion / Haute-Savoie) a été engagée dans un contexte singulier de plateau karstique, où aucun écoulement de surface n'est visible. Cette étude représente la première étape de la mise en œuvre de la préservation et de la gestion du site.

> **Camille POUSSE - Syndicat Mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Affluents (74)**

15H45 **ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES : FONCTIONNALITÉS HYDROLOGIQUES ET EAUX PLUVIALES**

Le SMECRU élabore un plan de gestion stratégique des zones humides qui vise à répondre à de nombreux enjeux du bassin versant : maintenir et restaurer les fonctions pouvant apporter une solution au manque d'eau, définir des principes de prise en compte des eaux pluviales, envisager de nouvelles pratiques agricoles adaptées.

> **Fanny SEYVE - Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivières des Usses (74) & Aude SOUREILLAT - ASTERS-CEN Haute-Savoie (74)**

16H30 FIN DE JOURNÉE

PLAN D'ACCÈS



Le Clos du Puits
2390 route d'Alixan
Quartier Les Chiro
26300 Châteauneuf-sur-Isère
04 75 47 12 66



Préparer votre voyage en suivant [ce lien](#).

FRAIS D'INSCRIPTION

- > Adhérent sans activité professionnelle 30 €
- > Adhérent en activité professionnelle 80 €
- > Non adhérent sans activité professionnelle 50 €
- > Non adhérent en activité professionnelle 150 €

Pour adhérer, rendez-vous sur le site web de l'ARRA² : www.arraa.org/adherer

La contribution financière des participants correspond à la part non subventionnée. Elle représente proportionnellement le financement des coûts externes : traiteur, salle, frais d'accueil, impressions, etc... et est indispensable pour l'équilibre du budget.

[Pour vous inscrire, c'est ici !](#)

La préinscription en ligne est obligatoire. Un bulletin d'inscription Word est disponible sur la page de l'évènement pour les collectivités.

Annulation : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée. En cas d'empêchement, une personne inscrite peut être remplacée par une autre au sein de la même structure. Ce remplacement devra être notifié avant la date de la journée.

Evènement organisé avec le soutien technique et financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

